

REGLEMENT ATELIER DE DANSE MJW 2020 - 2021

- Reprise des cours lundi 14 septembre 2020
- Chaque élève doit fournir chaque année un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la danse **avant fin septembre**.
Une photo d'identité au 1er cours pour les nouveaux élèves.
- L'atelier MJW décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux.
- Les professeurs peuvent à tout moment changer l'élève de cours si le niveau initialement prévu n'est plus adapté.

COTISATIONS

- **Le règlement de la cotisation se fait en début d'année soit en 1 paiement global soit en 5 paiements qui seront encaissés après chaque vacances scolaires. (cf tableau d'encaissement affiché), ceux qui optent pour l'engagement de vacances à vacances doivent remettre le paiement à chaque retour de vacances.**
- aucune absence ne sera déduite.
- pour un engagement à l'année, toute année commencée est due, sauf arrêt avant les vacances de la Toussaint (pour éveil et initiation uniquement) ou certificat médical attestant que l'enfant n'est plus apte à la pratique de la danse jusqu'au mois de juin (par le même médecin qu'en début d'année)
- Tout élève n'étant pas à jour de la cotisation pourra être refusé.

TENUE

Les élèves doivent arriver en cours coiffés, sans chewing-gum ni bijoux, et en tenue de danse:

- Eveil / initiation : tenue au choix mais permettant à l'enfant de danser aisément , pieds nus (pas de collants

- avec pieds, pas de chaussons de danse!), ou chaussettes anti-dérapantes, cheveux attachés
- Modern' jazz : short ou leggings et brassière ou débardeur très moulant, chaussettes puis pieds nus (pas de collants avec pieds!), cheveux attachés
 - Street: tenue de sport, baskets exclusivement réservées à la salle de danse
 - Classique: collant (rose pour les enfants, rose ou noir pour les grandes), justaucorps, demi-pointes, chignon (pas de tee-shirt ni pantalon)
 - Cabaret: tenue près du corps, talons portés uniquement en intérieur
 - Tout élève se présentant sans tenue de danse ou non coiffé pourra être refusé.

GALA

- Les élèves participant au gala prévu le mercredi 16 juin 2021 au Palais Neptune à TOULON devront verser une avance sur les costumes à partir du mois de janvier. (Prix par costume: environ 30€) sauf ceux l'ayant déjà fait pour 2020
- Les élèves sont priés de venir régulièrement aux cours, surtout à l'approche du gala.

PHOTOS

Merci d'informer Jessica dès le début de l'année si vous ne souhaitez pas que les photos de l'élève prises lors du gala ou la séance studio apparaissent sur le site MJW ou sur la page Facebook MJW

CONSIGNES SANITAIRES

Les élèves doivent respecter les consignes sanitaires en vigueur